



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du caucus préparatoire de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 22 août 2006 à 13 h 45, à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, mesdames et messieurs les conseillers-ères Frank Thérien, André Laframboise, Alain Riel, Alain Pilon, Patrice Martin, Louise Poirier, Pierre Philion, Denise Laferrière, Simon Racine, Luc Angers, Denis Tassé, Joseph De Sylva, Richard Côté, Aurèle Desjardins, Yvon Boucher, Luc Montreuil et Jocelyne Houle.

Sont également présents monsieur Mark B. Laroche, madame Marie-Hélène Lajoie, M^e Suzanne Ouellet ainsi que mesdames Carole St-Arnaud Gaboury, Nicole Dumoulin et Lucie Poulin messieurs M^e Richard D'Auray, Luc Bouvier, Louis-Paul Guindon, Claude Laramée, Mathieu Larocque, André Langelier, Roland Morin, Marc Pageau, Gilles Sabourin et Michel Tremblay.

CAUP20060822-P1

CAUCUS PRÉPARATOIRE

13 h 45 - Les membres du conseil prennent connaissance et discutent des dossiers inscrits à l'ordre du jour du conseil municipal du 22 août 2006.

Item 3.4 Projet numéro 59218 – Dérogations mineures au règlement de zonage numéro 502-2005 – Autoriser un accès au terrain et une allée d'accès en façade d'un bâtiment multifamilial – Augmenter le nombre maximal d'accès au terrain de 3 à 4 – Autoriser un espace de stationnement en façade d'un bâtiment multifamilial – Réduire le nombre de cases de stationnement minimal requis de 477 à 308 – 250, boulevard Saint-Joseph – District électoral de Val-Tétreau – Alain Pilon

Item 3.5 Projet numéro 59224 – Approbation d'un usage conditionnel visant la construction d'un bâtiment comprenant 100 logements ou plus – Construction en trois phases d'un bâtiment qui totalisera 429 logements - 250, boulevard Saint-Joseph – District électoral de Val-Tétreau – Alain Pilon

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ALAIN RIEL
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER FRANK THÉRIEN**

de retirer ces deux items de l'ordre du jour de la séance du 22 août 2006.

Monsieur le maire Marc Bureau quitte son siège.

Monsieur le conseiller Joseph De Sylva agit comme président.

Après un tour de table l'item est maintenu à l'ordre du jour et une soirée de consultation pour les citoyens du secteur aura lieu le 6 septembre 2006.

Monsieur le maire Marc Bureau reprend son siège.

Item 3.4 Projet numéro 59218 – Dérogations mineures au règlement de zonage numéro 502-2005 – Autoriser un accès au terrain et une allée d'accès en façade d'un bâtiment multifamilial – Augmenter le nombre maximal d'accès au terrain de 3 à 4 – Autoriser un espace de stationnement en façade d'un bâtiment multifamilial – Réduire le nombre de cases de stationnement minimal requis de 477 à 308 – 250, boulevard Saint-Joseph – District électoral de Val-Tétreau – Alain Pilon

Item 3.5 Projet numéro 59224 – Approbation d'un usage conditionnel visant la construction d'un bâtiment comprenant 100 logements ou plus – Construction en trois phases d'un bâtiment qui totalisera 429 logements - 250, boulevard Saint-Joseph – District électoral de Val-Tétreau – Alain Pilon

Messieurs Claude Doucet, Éric Boutet et Daniel Faubert présentent le projet du Domaine des Trembles (Groupe Fortar) situé au 250, boulevard Saint-Raymond.

CAUP20060822-P2

DEMANDE EST FAITE POUR OBTENIR UNE PRÉSENTATION DU PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES POUR UNE MISE À JOUR

Item 6.2 Projet numéro 59036 – Règlement numéro 302-2008 concernant la circulation des véhicules lourds sur un pont ou un viaduc situé sur le territoire de la ville de Gatineau

Avec le consentement des membres du conseil cet item sera retiré de l'ordre du jour.

Item 6.6 Projet numéro 58768 – Règlement numéro 502-6-2006 modifiant le règlement de zonage numéro 502-2005 dans le but de régir l'aménagement des accès aux terrains situés en bordure de parties des boulevards Gréber, Maloney Est, Saint-Joseph et Saint-Raymond

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE LOUISE POIRIER
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE PHILION**

de retirer cet item de l'ordre du jour.

Après un tout de table, cet item sera retiré de l'ordre du jour.

Item 7.02.04 Projet numéro 59555 – Tarification – Permis d'exploitation de salle de danse publique

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC ANGERS
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER FRANK THÉRIEN**

de modifier la tarification de permis de 300 \$ à 500 \$.

Les membres du conseil consentent à cette modification.

**Le greffier et directeur du
Service du greffe,**

M^e Suzanne Ouellet